

D-2021-044

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	65
Votants	70

Conseil Communautaire du 11 février 2021

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 05 février 2021, s'est réuni, en session ordinaire en Salle de la Diligente - La Manoque - Cours de Verdun - 47400 TONNEINS, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Etaient présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Martine CALZAVARA - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Pierre FEYRIT - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Emmanuel VIGO (suppléant de Erika LE FORT) - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - Patrick YAOUANC (suppléant de François NÉRAUD) - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO

Absents ou excusés

Catherine BERNARD - Michel COUZIGOU - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Daniel BENQUET - Valérie BOTTECCHIA - Laurent CAPELLE - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Jean-Michel LABORDE - Emmanuelle MARCHAND - Didier MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR

Pouvoirs de

Muriel FIGUEIRA A Maud CARUHEL - Stéphane FRANCIS A Martine CALZAVARA - Jean-Michel LABORDE A Régine POVEDA - Didier MONPOUILLAN A Bernard MONPOUILLAN - Noëlli REY-LE MEUR A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Patrick YAOUANC

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Claude LALANDE

Objet de la délibération

Des recrutements sont en cours au sein de plusieurs services de VGA, en privilégiant la mobilité interne ou bien par voie externe (recrutement direct ou mutation). Il convient d'actualiser le tableau des effectifs en conséquence.

Visas

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°83-634 modifiée du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emplois,
Vu les décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires des différentes catégories de la fonction publique territoriale,
Vu les décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu la délibération D-2020-201 du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 relative au tableau des effectifs au 31 décembre 2020,
Vu l'avis favorable du comité technique en séance du 2 février 2021,

Exposé des motifs

Direction de l'attractivité et de la cohésion sociale – service Petite Enfance

- Agent d'accueil Petite enfance équipe de remplacement

Dans le cadre de la consolidation de l'équipe de remplacement du service petite enfance, il convient de recruter par voie interne, pour occuper la fonction d'agent d'accueil Petite Enfance, à temps complet, un agent de catégorie C de la filière technique. Néanmoins, le grade n'étant pas arrêté, il est nécessaire d'ouvrir un poste pour chacun des grades envisagés, inexistant aujourd'hui au tableau des effectifs, dans l'attente de la candidature qui sera retenue à l'issue du jury afin de pourvoir le poste dans les meilleurs délais, pour assurer la continuité de service :

1 poste d'adjoint technique
1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe
1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

- Agent d'accueil multi accueil de La Gravette

Dans le cadre d'un changement de filière, il convient de créer un grade d'adjoint animation à temps non complet (17h30) afin de permettre à l'agent concerné une carrière en adéquation avec son poste :

1 poste d'adjoint d'animation 17h30

L'emploi correspondant au grade jusqu'alors occupé, adjoint technique à temps non complet 17h30, est à supprimer.

Le Conseil Communautaire,

Approuve la création des postes suivants :

1 poste d'adjoint d'animation (17h30)
1 poste d'adjoint technique
1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe
1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

Approuve la suppression du poste suivant :

1 poste d'adjoint technique (17h30)

Précise que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Précise que les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget principal Chapitre 012.

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

<i>Votants</i>	70	
<i>Pour</i>	70	
<i>Contre</i>	0	[]
<i>Abstention</i>	0	

Publication / Affichage
Le 19 février 2021

Fait à Marmande le 11 février 2021

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération